

Commande publique artistique
Appel à projets

VILLA NOAILLES
CENTENAIRE

Réalisation d'une œuvre d'art
dans le cadre du centenaire
de la villa Noailles

villanoailles.com
[@villanoailles](https://www.instagram.com/villanoailles)

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN D'INTERET NATIONAL /
METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE /
MONTEE NOAILLES 83400 HYERES

Symbole de l'architecture moderne, conçue en 1923 par Robert Mallet-Stevens pour les mécènes Charles et Marie-Laure de Noailles, le Clos Saint Bernard dit « villa Noailles » est une maison de villégiature hivernale. Elle est devenue un centre d'art contemporain tourné vers la jeune création (mode, design, photographie, architecture, architecture d'intérieur). Le centre d'art propose toute l'année des expositions, des festivals internationaux et des ateliers, ainsi qu'une exposition permanente sur l'histoire du lieu, de ses illustres commanditaires et amis (Alberto Giacometti, Man Ray, Luis Buñuel, Jean Cocteau, Sonia Delaunay, Pierre Chareau, Salvator Dalí, Felix Labisse, César, Guy Bourdin...).

2023 marque non seulement l'année du centenaire de la conception de l'immeuble par Mallet-Stevens, mais aussi les 50 ans de la destination privée du bâtiment, les 50 ans de sa destination publique (qui commence avec l'acquisition de la demeure par la Ville de Hyères en 1973) et les 20 ans de sa reconversion en centre d'art contemporain.

Ainsi, afin de poursuivre la mission de la villa et de ses créateurs, un ensemble d'événements sont prévus en 2023 et notamment la conception d'une installation artistique pérenne et visible, pensée comme un hommage au patrimoine historique, une volonté de se rapprocher du bâtiment d'origine et perpétuer l'élan de mécénat marqué par Charles et Marie-Laure de Noailles.



Contexte

1

La villa Noailles est une des premières constructions modernes d'Europe. Elle est inscrite à l'inventaire des Monument Historiques ; elle bénéficie des labels Centre d'art contemporain d'intérêt national, Architecture contemporaine remarquable, Jardin remarquable et Maison des Illustres; elle est membre des réseaux d.c.a (Association française de développement des centres d'art contemporain) et Iconic Houses ainsi que membre fondateur du Réseau Plein Sud.

Transféré en 2003 à la métropole Toulon Provence Méditerranée, le bâtiment est confié en gestion à l'association Villa Noailles. L'institution s'est donnée pour mission de soutenir les nouvelles générations de créateurs et de présenter des recherches sur l'histoire du bâtiment et du mécénat de ses commanditaires.

Sous la direction de Jean-Pierre Blanc, elle présente une programmation autour de la mode, du design, de l'architecture, de la photographie et de l'architecture d'intérieur.

La programmation annuelle de la villa Noailles est marquée par trois festivals majeurs : le Festival international de mode, de photographie et d'accessoires - Hyères depuis 1986, Design Parade depuis 2006 à Hyères (design produit) et depuis 2016 à Toulon (architecture d'intérieur), et le Festival Pitchouns, dédié aux enfants, depuis 2010 ; et s'étend hors les murs (Hôtel des Arts, le19M).

Pour célébrer son centenaire, la villa Noailles a choisi de se rapprocher de l'esprit du bâtiment d'origine. La particularité de son architecture et sa position géographique en font un repère, aussi bien localement qu'à l'échelle nationale et internationale ; le centre d'art souhaite donc proposer aux artistes de créer une installation pérenne et visible, un « signal », symbole de l'évolution perpétuelle de ce bâtiment.

Cette œuvre s'inscrira dans la lignée des actions initiées par Charles et Marie-Laure de Noailles - suivies par le poète Saint John Perse qui habillait sa villa de la presqu'île de Giens de drapeaux aux initiales de ses invités - et perpétuées depuis l'ouverture du lieu au public:

— Le bâtiment conçu par Robert Mallet-Stevens dispose d'un mât sur lequel ses propriétaires initiaux avaient pour tradition d'hisser leurs couleurs durant leurs séjours à Hyères,

— En 1925, les Noailles commandèrent à Constantin Brancusi une version en acier miroitant de l'Oiseau dans l'espace mesurant 3,5 mètres de haut pour le parvis de la villa. Malgré la collaboration technique de Jean Prouvé en 1927, le projet ne pourra pas être finalisé compte tenu des techniques de l'époque,

— Une baigneuse d'Henri Laurens en plâtre de 1928 posée sur une terrasse,

— Des sculptures en métal d'Oscar Dominguez installées sur le mur d'enceinte du parvis en 1954,

— Plus récemment, l'artiste Erick Samakh réalisa l'installation sonore Les joueurs de flûte au parc Saint-Bernard en 1999. Le dispositif consistait en une multitude de flûtes suspendues dans les arbres qui jouaient différents airs à la tombée de la nuit.



Cadre Général

Objectifs

L'œuvre d'art est pensée comme un signal pérenne offrant une grande visibilité à la villa ; elle trouvera son emplacement sur l'ensemble du site du parc Saint Bernard, comprenant : un jardin en restanques planté par Charles de Noailles, le parvis de la villa Noailles et les jardins attenants, les terrasses et le toit du bâtiment.

La commande d'un « signal » pour le centenaire de la création du Clos Saint-Bernard permet de faire évoluer le bâtiment dans un contexte contemporain, et de collaborer avec un artiste d'aujourd'hui autour de trois objectifs :

- La création d'une œuvre pérenne et visible
- L'évocation et la célébration du centenaire du monument
- Le prolongement de l'histoire du lieu et de ses fondateurs

Public

L'œuvre d'art s'adresse à tous les visiteurs de la villa et plus spécifiquement aux habitants de Hyères et de sa métropole.

Valeurs

La proposition artistique s'inscrit dans la continuité des valeurs portées par l'institution et dans l'héritage de ses fondateurs Charles et Marie-Laure de Noailles, qui incarnent la modernité la plus avant-gardiste de leur temps.

Contraintes

L'ŒUVRE D'ART :

- Répond aux normes de sécurité d'un bâtiment accueillant du public (choix des matériaux, installation, fixation etc.)
- Est adaptée à une implantation en extérieur, en utilisant des matériaux durables, et résistants aux conditions météorologiques (vents violents)
- Est adaptée à une installation sur un site - le parc Saint-Bernard - comprenant :
 - Un monument inscrit aux Monuments Historiques : en cas d'installation sur/ou proche du bâtiment, l'œuvre doit avoir un caractère réversible et ne pas altérer durablement la structure.
 - Un parc boisé : en cas d'installation dans le parc et/ou les jardins, l'œuvre doit prendre en compte le risque incendie et l'environnement naturel.
- Doit tenir compte des normes et réglementations applicables aux zones militaires (aéroport à proximité)
- Ne doit pas gêner la programmation culturelle et les expositions présentées par le centre d'art
- Ne doit pas empêcher la circulation du public
- Doit tenir compte des enjeux écologiques et faire preuve de sobriété énergétique.

Exclusion

SONT EXCLUES :

- Les propositions éphémères ou temporaires
- Les créations nécessitant un budget pour un entretien spécifique conséquent



Périmètre

3

LA PROPOSITION ARTISTIQUE CONCERNE L'ENSEMBLE DU SITE
DU PARC SAINT BERNARD, COMPRENANT :

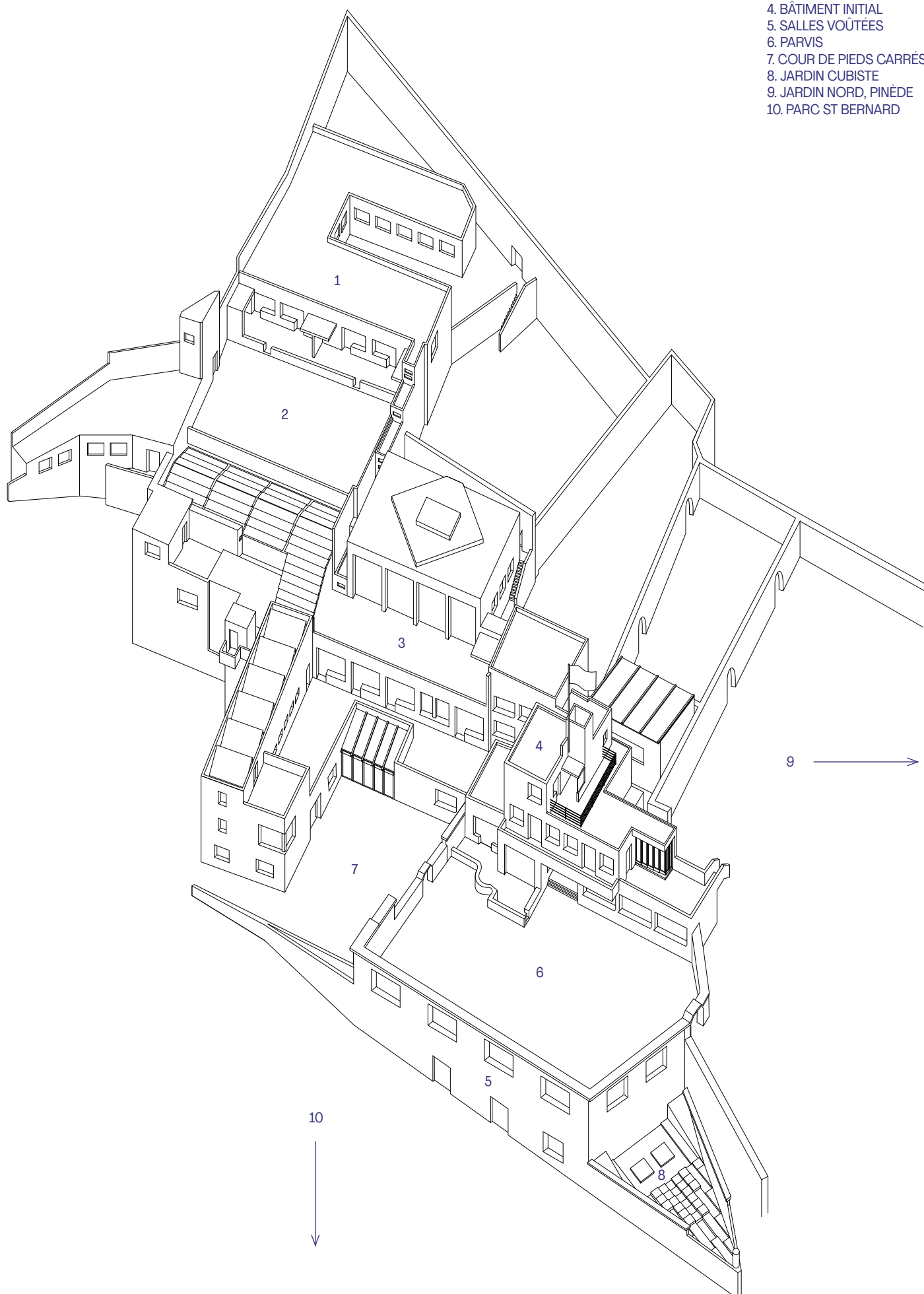
- Le jardin remarquable et ses restanques, plantées par Charles de Noailles, botaniste passionné.
- Le parvis de la villa Noailles
- Les jardins attenants : le jardin cubiste, le jardin suspendu et le jardin nord.
- Les terrasses du bâtiment : devant la piscine, devant l'atelier de Marie-Laure de Noailles et devant la chambre de plein air
- Les toits de la villa Noailles



Images

4

1. PETITE VILLA
2. JARDIN SUSPENDU
3. SQUASH, PISCINE, GYMNASÉ
4. BÂTIMENT INITIAL
5. SALLES VOÛTÉES
6. PARVIS
7. COUR DE PIEDS CARRÉS
8. JARDIN CUBISTE
9. JARDIN NORD, PINÈDE
10. PARC ST BERNARD



Vues de la façade principale depuis le parvis
Photographie : Olivier Amsellem



Vues de la façade principale depuis le parvis
Photographie : Olivier Amsellem



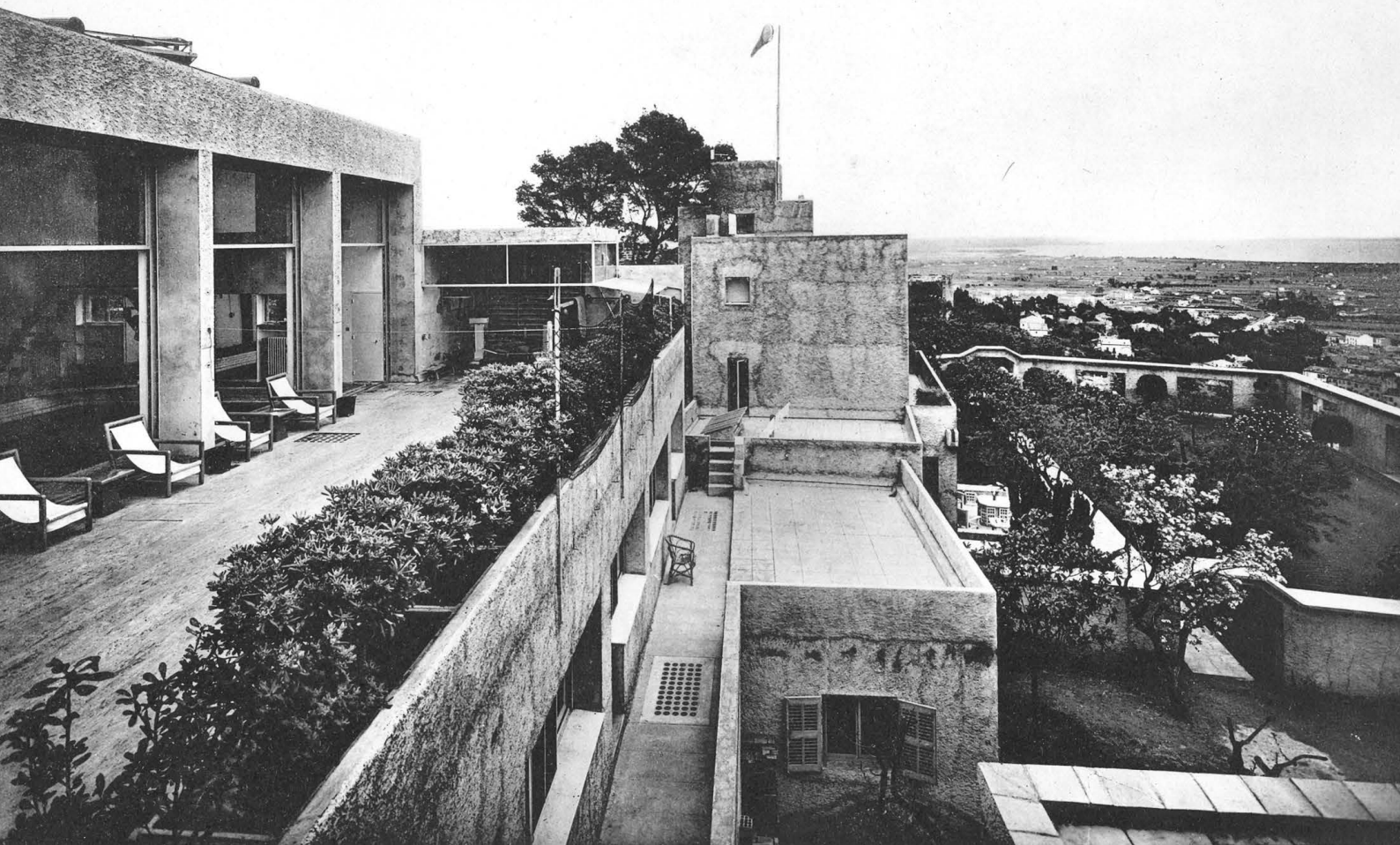


Vue du jardin moderne de Gabriel Guevrekian 1928,
sculpture en bronze «La Joie de vivre» de Jacques Lipchitz
Photo : Thérèse Bonney



Vue de la villa Noailles et de ses extensions
circa 1929, Photo : anonyme, carte postale

Terrasse de la piscine de la villa Noailles à Hyères
1928, Photo : Thérèse Bonney



Vue de la villa Noailles et de ses extensions
1928, photo : Thérèse Bonney



Vue générale du bâtiment, du parvis et du jardin nord
Photographie aérienne : Alti 150



Vue du parvis, du parc Saint-Bernard et de la ville d'Hyères
Photographie aérienne : Alti 150



Vue du jardin cubiste de Gabriel Guévrekian, parc Saint-Bernard en contrebas
Photographie aérienne : Alti 150



Vue du parc Saint-Bernard
Photographie aérienne : Alti 150





Budget

5

LE BUDGET PRÉVISIONNEL DE CET APPEL À CRÉATION EST ESTIMÉ À 110 000 EUROS TTC. CE MONTANT EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ MAIS PERMETTRA AUX CANDIDATS DE SAISIR L'AMPLEUR DU PROJET ATTENDU.

— Ce budget comprend l'ensemble des frais inhérents à sa réalisation : rémunération du lauréat pour la phase d'étude et son suivi, frais de production, frais annexes et de déplacement, acheminement et installation de l'œuvre, taxes afférentes, cession des droits d'auteur etc.

— Les candidats admis à présenter un projet dans le cadre de la phase 2 et non retenus à l'issue de la procédure percevront une indemnité de 5 000 Euros TTC – qui sera considérée comme un acompte pour le lauréat.

— Le budget de ce projet fait l'objet d'une recherche de financement à poursuivre, notamment dans le cadre du dispositif de la commande publique.



Calendrier prévisionnel

6

Procédure

PHASE 1

Décembre 2022	Lancement de l'appel à candidatures
Février 2023	Sélection des candidats

PHASE 2

Février 2023	Notification candidats présélectionnés et visite de site pour les candidats retenus
Avril 2023	Réception des offres et présentation des projets par les candidats au Comité artistique
Mai 2023	Sélection du lauréat

PHASE 2

Juin 2023	Présentation du projet devant le Conseil national des œuvres dans l'espace public
Juin 2023	Présentation du projet par le lauréat aux équipes de la villa Noailles

Ce calendrier est communiqué à titre indicatif et n'engage pas la villa Noailles.

Réalisation

Un calendrier prévisionnel des travaux sera communiqué aux candidats retenus à l'issue de la phase 1.

Candidature

Les candidats doivent télécharger le dossier de consultation, dans son intégralité, et doivent répondre impérativement via la plateforme suivante : www.achatpublic.com



Critères de sélection

7

Pour la Phase 1:

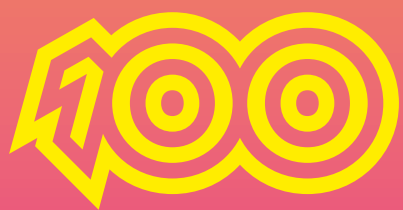
(CANDIDATURES)

- QUALITÉ DES RÉALISATIONS ARTISTIQUES (40%)
- L'ADÉQUATION DE LA DÉMARCHE ARTISTIQUE AVEC LES OBJECTIFS DE LA COMMANDE (40%) ;
- EXPÉRIENCE DU CANDIDAT DANS LE DOMAINE ARTISTIQUE EXPLICITÉE PAR DES RÉALISATIONS (20%).

Pour la Phase 2:

(OFFRE)

- LA QUALITÉ ARTISTIQUE DU PROJET ARTISTIQUE PROPOSÉ ET ADÉQUATION AVEC LE CAHIER DES CHARGES (50%) ;
- LA CAPACITÉ À RÉALISER LE PROJET ARTISTIQUE EN TENANT COMPTE DES CONTRAINTES DE RÉALISATION, DE FONCTIONNEMENT ET DE CONSERVATION PRÉVENTIVE (30%) ;
- L'ADÉQUATION DU PROJET AVEC LE BUDGET PRÉVISIONNEL ANNONCÉ (10%) ET LE RÉALISME DU PROJET AVEC LE BUDGET PRÉVISIONNEL ANNONCÉ (10%).



villanoailles.com
@villanoailles

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN D'INTÉRÊT NATIONAL /
MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE /
MONTÉE NOAILLES 83400 HYÈRES